



DEMANDE D'ECHANTILLONS POUR GUIDE EDITION 2008

Bailly, le mercredi 6 septembre 2006

Bonjour,

Nous ouvrons le 15 septembre le ban des dégustations en vue de la préparation de l'édition 2008 du Guide Gilbert & Gaillard (**sortie Août 2007**)

Pour l'organisation et la gestion des dégustations de vos vins, un chèque de participation de 15.00 € TTC par vin est à joindre à votre envoi (3 vins maximum).

A l'issue de la dégustation :

- une appréciation Gilbert & Gaillard accompagnée d'une note pour chacun de vos vins vous sera adressée systématiquement, caution que vous pourrez valoriser dans vos revues de presse.
- Les vins ayant obtenu la note d'au moins 75/100 pourront figurer à l'intérieur du Guide.

Naturellement, cette participation sera déduite du montant de toute annonce publicitaire dans nos supports.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

Pierre Brégère - Responsable de l'organisation des dégustations

POUR PARTICIPER A LA DEGUSTATION,

Envoyez - nous par retour de courrier si possible et au plus tard le 25 septembre 2006

À GUIDE GILBERT & GAILLARD DES VINS 2008 - 7, Parc des Fontenelles – 78870 Bailly

Un colis comportant :

- **Vos références** (3 références MAXIMUM en double exemplaire)
 - une Enveloppe contenant obligatoirement le **chèque d'inscription** correspondant à 15.00 € TTC par vin,
- Et pour chaque vin envoyé, la fiche d'inscription (ci-joint) entière et complétée et 2 étiquettes**

NB : - Cette participation sera déduite du montant de toute annonce publicitaire dans nos supports.